

français au Canada, devant être connue sous le nom de *Société du Parler français du Manitoba* et affiliée à la Société mère de Québec.

Le président d'honneur de la succursale manitobaine — la deuxième en date, venant après celle de Montréal établie au printemps de 1910 — est S. G. Mgr l'Archevêque de Saint Boniface. Vice-président d'honneur: l'honorable Juge L.-A. Prud'homme, membre de la *Société Royale* du Canada. Membres d'honneur: Mgr F.-A. Dugas, P. A., V. G., l'honorable A.-C. LaRivière, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface en 1871, M. l'abbé A.-A. Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception à Winnipeg, le R. P. Joseph Carrière, S. J., recteur du collège de Saint-Boniface, et M. Joseph Bernier, député provincial de Saint-Boniface.

MEMBRES ACTIFS.

Président: L'honorable Juge J.-E.-P. Prendergast, président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Vice-présidents: MM. J.-A.-F. Bleau, maire de la ville de Saint-Boniface, et Joseph Baril, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste provinciale. Secrétaires: MM. J.-A. Beaupré, avocat, président du cercle La Vérendrye, et G.-R. Brunet, ancien instituteur et secrétaire du bureau de police de la ville. Trésorier: M. Albert Auger, étudiant en génie civil.

CONSEILLERS.

MM. Roger Goulet, inspecteur des écoles bilingues et président de l'*Union Nationale Métisse*, Jules Grymonpré, notaire et président de l'*Association Nationale Française*, Pierre Bossuyt, président du *Club Belge*, C.-F. Cardinal, président de la *Société Saint-Jean-Baptiste* de Winnipeg; le R. P. Joseph Blain, S. J., préfet des études du collège de Saint-Boniface, MM. les abbés Arthur Béliveau, D. D., procureur de l'archevêché, et Denys Lamy, directeur des *Cloches*, MM. L. Hacault, de Bruxelles, Dr Gendreau, de Saint-Norbert, Dr Bélanger, de Saint-Pierre, L.-A. Delorme, avocat, de Winnipeg, Dr F. Lachance, échevin, A. Potvin, inspecteur des écoles bilingues, C.-H. Royal, avocat, E. Guilbault, A. LaRivière et Jean Bacuez. Ces derniers sont de Saint-Boniface.

La nouvelle société a eu sa première réunion dimanche dernier le 25 du courant au collège. On a pris les mesures nécessaires pour affilier la nouvelle succursale à la *Société du Parler français au Canada* et l'on a décidé de travailler incessamment à la préparation d'un travail élaboré sur la situation et l'état du français au Manitoba et dans l'Ouest en vue du congrès de l'an prochain à Québec.

L'importance de cette fondation de la *Société du Parler français du Manitoba* ne saurait échapper à personne. Outre qu'elle est une splendide affirmation de la vitalité de notre élément dans la pro-